

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1124

Artikel: Avions de combat : une question à tiroirs
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une question à tiroirs

Un dossier-débat sur l'achat des F/A-18, récemment publié aux Editions Georg, présente un éclairage multiple sur la question, qui permet de sortir des camps retranchés de ses partisans et adversaires.

(jd) On peut décliner le moratoire sur l'arme aérienne à la manière de la fameuse tirade de Cyrano et répondre à nombre d'arguments des partisans comme des adversaires du F/A-18: «*C'est un peu court jeune homme !*» Mettre en exergue le coût élevé de l'opération et le comparer au déficit de l'assurance-chômage en 1993 relève de la pure démagogie; la facture de 3,5 milliards, certes élevée, serait payée sur plusieurs années, et équilibrer la caisse de l'assurance-chômage pour l'année en cours ne résoudrait en rien le financement à terme de cette institution. Justifier l'acquisition par les nouveaux développements internationaux relève du même manque de sérieux quand on sait qu'elle a été conçue dans un tout autre contexte, celui de la guerre froide et de la politique des blocs.

Arguments

Aussi la publication récente d'un dossier sur la question vient-elle à point nommé. L'ouvrage réunit une bonne douzaine de contributions d'auteurs de

formations et de points de vue différents; il permet de situer le débat dans toutes ses dimensions et de confronter les arguments. Rapide survol.

On peut suivre le constat du commandant de corps Carrel: l'aviation militaire est techniquement dépassée et les modifications de l'environnement stratégique ne justifient pas l'optimisme béat de certains quant à l'établissement d'une paix ou d'une stabilité durable sur le continent. Mais lorsqu'il en déduit la nécessité d'acquérir le nouvel avion, l'officier général se voit aussitôt contré par les ingénieurs Georges Bridel et Eric Muller: il est douteux qu'un petit pays puisse aujourd'hui assurer seul sa défense aérienne; le coût en est prohibitif et l'efficacité incertaine, par manque de détection avancée.

Le relais est pris par Philippe Braillard. Le Conseil fédéral, affirme-t-il, est un mauvais pilote qui occulte la perte de substance de la neutralité. Inutile de continuer à prétendre vouloir nous défendre seul dans le contexte européen; le scénario n'est pas crédible. Seule une coopération européenne, et notamment en matière aérienne, est à même de répondre à notre problème de sécurité. Avant d'acquérir un avion, c'est donc d'une politique cohérente dont nous avons besoin.

L'Europe certes, admet Carrel, mais le cas échéant pouvons-nous nous présenter les mains vides? Et d'ailleurs, surenchérisent les stratèges Kurt Spillmann et Dominique Wisler, on ne voit pas encore poindre les prémisses sérieuses d'une politique européenne de défense, ni dans le court ni dans le moyen terme.

René Longet et d'autres sont préoccupés par les nouvelles menaces — inégalité de développement, atteintes graves à l'environnement, tensions sociales dans les pays riches — que ne pourront contenir les escadrilles les plus performantes. Sans remettre en cause la nécessité d'une défense militaire, ils doutent que la priorité actuelle réside dans un investissement de cette importance et penchent plutôt pour une réduction générale des dépenses d'arme-

ment et une action concertée, propre à désamorcer les causes des conflits.

Solidarités à construire

En résumé et c'est la conclusion que nous tirons de la confrontation des arguments, le légitime besoin de sécurité des Etats ne peut plus se contenter aujourd'hui du seul bouclier armé. Si ce dernier restera encore longtemps indispensable, la solution des conflits qui menacent l'humanité passe par une coopération régionale accrue et des solidarités à construire en matière économique, sociale et écologique. Pour la Suisse, la priorité réside dans la redéfinition de sa place dans l'ensemble européen et le réexamen courageux de son statut de neutralité. Or la marche forcée pour l'acquisition du F/A-18 apparaît comme la confirmation du choix de la voie solitaire, une voie qui n'offre qu'une illusoire sécurité. ■

F/A-18. Le vrai débat, Editions Georg, Genève.

REPRISE ÉCONOMIQUE

Questions aux prévisionnistes

(ag) La prévision économique est comme la météorologie. Elle applique un modèle rigoureux d'interférences à des paramètres qu'elle ne maîtrise pas tous. L'exactitude des calculs se marie à l'imprévisibilité.

Ainsi le dernier cahier de Créa, d'avril 1993, *Analyses et prévisions 1992-1995* (on remarquera au passage que la prévision n'est plus annuelle, mais de moyen terme), commente longuement la situation mondiale, continent par continent et souvent pays par pays. La Suisse n'est pas une île. Ses exportations baignent dans les flux du commerce mondial.

S'adapter

Mais au-delà de l'évidence de cette intégration, il y a l'idée qu'un petit pays s'adapte plus facilement à la diversité des évolutions nationales ou continentales. La croissance de l'Extrême-Orient, la consolidation de l'Amérique latine (Brésil excepté) bénéficieraient plus dans cette hypothèse à la Suisse qu'à une puissance moyenne comme la France. Ce serait une question de proportion. Si la Suisse gagne 1 sur les marchés et la

suite de l'édito

Ce piège, citoyennes et citoyens qui doutent de l'opportunité d'un tel achat sans partager pour autant les vues fondamentalistes du GSSA, peuvent l'éviter. L'initiative populaire est une arme qui n'appartient pas qu'à ses auteurs. Alors saisissons-la pour exprimer notre opposition, notre doute à l'égard de cette dépense et pour exiger un débat qui respecte la simple logique. Et d'abord la question de la sécurité de la Suisse dans le nouveau contexte géopolitique du continent, celle de sa sécurité aérienne dans le cadre européen. Seule une réponse préalable à ces questions peut fonder une politique de sécurité digne de ce nom. Ensuite nous pourrions débattre des moyens.

JD